



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 18 février 2020

Présents : Sangita Kamblé, David Haziza, Pierre Danten, Alain Adam, Jean-Nicolas Bustros, Carla Khazzaka, Mark-Alexander Schreiweis (représentant Brigitte Proucelle), Philippe Courjault, Rachid Salama, Pascal Adam, Simon Pomel, Marta Lamosova, Colette Godet

Invitées : Aline Dimitri

Invitée absente excusée : Pascaline Gaussoit

La séance est ouverte à 18h39.

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté par les membres du CA.

Proposée : Colette Godet

Appuyée : Marta Lamosova

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Approbation des procès-verbaux

2.1. Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2019

Proposée : Colette Godet

Appuyée : Marta Lamosova

Le PV est adopté à l'unanimité.

2.2. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 janvier 2020

Simon Pomel demande que deux précisions soient apportées au procès-verbal.

3. Proposition de budget 2021

Rachid Salama présente une proposition de budget sur la base de 950 élèves et d'une augmentation des frais de scolarité de 2%.





Proposition : Que le CA adopte le projet de budget 2020/2021 établi sur la base de 950 élèves étant entendu que le budget définitif sera voté en juin.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Marta Lamosova

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Politique budgétaire

Rachid Salama présente une proposition de Politique budgétaire. Cette politique a pour but de définir les procédures en matière de définition et de mise en œuvre de la politique budgétaire du Lycée. Elle a les objectifs suivants :

- Énoncer les principes et les règles qui régissent la préparation du budget, ses modifications en cours d'exercice, son suivi et sa mise en œuvre;
- Préciser, en matière budgétaire, le rôle et les responsabilités du Conseil d'administration, du Comité exécutif, du Comité des finances, de la Direction de l'établissement et la Direction administrative ou financière;
- Établir les différents niveaux d'approbation requis pour procéder à la révision du budget; et
- Permettre un appel sur les décisions de refus de paiement de la Direction administrative ou financière.

Proposition : Que le CA adopte la politique budgétaire présentée en annexe.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Colette Godet

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. Carte des emplois 2020/2021

Proposition : Que le CA adopte les emplois prévus dans le projet de budget à 950 élèves, étant précisé que si l'objectif de 950 élèves n'était pas atteint à la rentrée de septembre 2020, la résolution deviendrait caduque.

Proposée : Simon Pomel

Appuyée : Colette Godet

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Politique des achats

Rachid Salama présente une proposition de Politique des achats qui a pour but de définir les lignes directrices de la démarche d'achats du Lycée. Elle vise à rencontrer les objectifs suivants :





- Énoncer les principes et les règles qui régissent l'acquisition de biens ou de services dans le respect des besoins des requérants, en permettant l'acquisition des biens ou des services de la façon la plus économique compte tenu des exigences de qualité, de prix, de délai de livraison ou d'exécution, de garantie et de service après-vente, en assurant aux fournisseurs le respect auquel ils sont en droit de s'attendre.
- Définir le rôle et les responsabilités des services financiers en matière d'acquisition de biens ou de services.
- Favoriser la concurrence entre fournisseurs.
- Établir les différents niveaux d'approbation requis pour procéder à l'acquisition d'un bien ou d'un service.
- Déterminer le processus d'achat selon la valeur estimée des biens et services à acquérir.

Proposition : Que le CA adopte la politique des achats présentée en annexe.

Proposée : Marta Lamosova

Appuyée : Carla Khazzaka

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Politique contre le harcèlement

Rachid Salama présente un projet Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel qui serait révisé par un cabinet d'avocats.

Plusieurs membres du CA affirment qu'il s'agit d'un document très important et que la formation continue en la matière serait également très utile. Certains disent qu'il faudrait indiquer dans le préambule que cette Politique serait reliée à d'autres politiques à venir sur le harcèlement. D'autres se déclarent en faveur de la révision du document tous les trois ans.

Proposition : Que le CA adopte le principe de soumettre le projet de politique contre le harcèlement annexée à un cabinet d'avocats pour validation juridique.

Proposée : Colette Godet

Appuyée : Simon Pomel

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Projet d'extension des lignes de bus

Philippe Courjault et Rachid Salama présentent le projet de transport scolaire. Le Lycée compte actuellement deux lignes de transport scolaire : une première ligne desservant Gatineau et une seconde ligne desservant Ottawa. Ces deux lignes couvrent une zone géographique relativement restreinte. Le Sud, l'Est et l'Ouest d'Ottawa sont des secteurs délaissés. Il y a une difficulté à faire venir de nouvelles familles en l'absence d'une offre de transport scolaire cohérente.





Il est nécessaire de créer de nouvelles lignes pour répondre à une demande des familles actuelles et pour permettre à l'établissement d'attirer de nouvelles familles résidant dans des secteurs éloignés du Centre-ville.

Pour ce faire, il est important de délimiter un secteur géographique optimal, permettant à la fois de satisfaire nos familles actuelles et d'en attirer de nouvelles. La création des nouvelles lignes ne doit pas entraîner une hausse trop importante des tarifs pour les familles actuelles. Il est avantageux de créer un tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits / famille et d'offrir la possibilité de s'inscrire pour un aller simple.

Ainsi, il est proposé de créer une ligne Sud au départ de Barrhaven / Gloucester où résident de nombreuses familles actuelles, une ligne Ouest au départ de Kanata où il y a un grand bassin de famille potentielles, et de prolonger la ligne d'Ottawa jusqu'à Orléans (Place d'Orléans).

Proposition : Que le CA adopte le projet d'extension du service de transport scolaire selon le schéma annexé.

Proposée : Alain Adam

Appuyée : Carla Khazzaka

Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Contrat Cobra

Une discussion a lieu sur le renouvellement de la Convention d'octroi de licence d'utilisation du logiciel COBA Activités. Le CA se dit d'accord pourvu que la période de renouvellement soit d'un an plutôt que de cinq ans.

Proposition : Que le CA adopte le renouvellement du contrat de services avec le prestataire COBA pourvu que la période de renouvellement soit d'un an plutôt que de cinq ans.

Proposée : Marta Lamosova

Appuyée : Carla Khazzaka

Proposition adoptée à l'unanimité.

Pour information

10. Comité de gouvernance

Jean-Nicolas Bustros informe le CA que le Comité de la gouvernance qu'il forme avec Carla Khazzaka et Alain Adam avance bien dans sa révision du Règlement général du Lycée Claudel et du Règlement interne du CA. Le Comité devrait être en mesure de remettre dans un avenir





rapproché les résultats de son travail à un cabinet d'avocats pour validation juridique. Le budget existe pour ce faire.

Pour discussion

11. Rapport du président

Dans le rapport du président, Pierre Danten fait un rappel du rôle du CA. Le rôle premier du conseil consiste à établir les grandes orientations, les objectifs, les plans de développement de la corporation. Ses décisions sont exécutoires après approbation du procès-verbal ou sur décision explicite du président.

Il effectue aussi un rappel de la confidentialité : toutes les discussions au sein CA doivent rester confidentielles et ne peuvent être divulguées à des tiers.

Depuis la rencontre du CA du 10 décembre 2018, se sont tenues les rencontres suivantes :

- Le 12 décembre 2019 : 1ère réunion de travail relative au renouvellement de la convention entre la Corporation du Lycée Claudel et l'AEFE;
- Le 10 janvier : Conseil d'administration extraordinaire;
- Le 22 janvier : Rencontre Président-Proviseur;
- Le 29 janvier : Rencontre Président-Proviseur;
- Le 31 janvier : Comité finances;
- Le 3 février : Conseil d'établissement;
- Le 6 février : Comité exécutif; et
- Le 8 février : Rencontre Président, Proviseur, DAF avec Laurent Signoles, Secrétaire Général de l'AEFE et José Lesaulnier, chef du secteur Amériques, de passage à Ottawa.

Les principaux sujets abordés lors de ces réunions sont les suivants :

- Prévisions budgétaires avec pour objectif imparti de tendre vers l'équilibre afin de pouvoir être en mesure de limiter les hausses de frais de scolarité à l'inflation;
- Ouverture d'une section internationale au Lycée Claudel pour les niveaux primaire, collège et lycée suite à l'acceptation de la demande présentée par le Lycée au Ministère de l'Éducation nationale;
- Réforme du bac, matières scientifiques et adéquation avec les pré-requis des universités canadiennes. Ce sujet revêt un impact important sur la rétention des élèves et l'attractivité du Lycée. Il revient constamment chez les parents. Une étude comparative est en cours entre les programmes français d'une part et ontariens et québécois d'autre part.
- Renouvellement de la convention entre le Lycée et l'AEFE.





12. Rapport du proviseur

Philippe Courjault précise qu'il y a un grief qui se dirige vers l'arbitrage et une brève discussion s'ensuit. Il n'y a pas de questions sur le rapport du proviseur.

13. Rapport du trésorier

1. Réunion du comité finance du 31/01/2020

Le comité finance s'est réuni le 31 janvier 2020 pour établir les orientations du budget proposé 2020/2021 élaboré en fonction des prémisses suivantes :

- équilibre budgétaire;
- effectifs prévisionnels de 950 élèves (soit 25 de plus que le budget 2019/2020);
- hausse des frais de scolarité à hauteur de l'augmentation des coûts de la vie – conformément à une résolution du conseil d'administration adoptée le 26 septembre 2018 et l'engagement en ce sens pris auprès des familles; et
- mise en œuvre du plan triennal de professionnalisation et sécurisation adopté le 18 juin 2019 et du projet d'établissement adopté en juin 2019.

2. Présentation de l'information financière interne

Le conseil d'administration étant tenu de s'acquitter de ses responsabilités de gérance en continu, il doit procéder périodiquement à un examen de l'information financière préparée à cette fin. A cet égard, en vertu du Règlement interne du CA (révisé le 24 mai 2018), les états financiers doivent être transmis au conseil d'administration à chaque trimestre.

Bien que les administrateurs soient invités à diverses dates au cours de l'année civile à examiner et adopter le budget de l'exercice financier à venir et les états financiers vérifiés de l'exercice précédent, ils ont peu de visibilité sur les états financiers en cours d'exercice.

Pour comprendre et circonscrire la forme et le degré de détail des états financiers en cours auxquels le conseil d'administration est en droit de s'attendre pour s'acquitter de son obligation de surveillance des résultats, le trésorier a tenu quelques rencontres avec les comptables de l'établissement (Welch LLP) depuis le début de l'année. Il ressort de ces rencontres que les deux états financiers sur lesquels les administrateurs devraient être appelés à se pencher sont l'état des résultats d'une période et l'état de la situation financière à une date donnée.

Tout comme pour l'état de la situation financière, les administrateurs devraient pouvoir comparer les chiffres fournis dans l'état des résultats de l'exercice considéré avec ceux de l'exercice précédent et ceux du budget.





Par ailleurs, de l'avis de nos comptables, la direction devrait transmettre au conseil d'administration, chaque trimestre, un certificat de conformité dûment signé par le chef d'établissement ou le directeur administratif et financier attestant que l'établissement s'est acquitté, à échéance, de ses obligations de :

- verser tous les salaires qui étaient dus au cours du dernier trimestre ;
- verser toutes les retenues d'impôt et les cotisations applicables sur ces salaires ;
- percevoir et remettre aux autorités compétentes la TPS/TVH et toutes autres taxes applicables.

Le directeur administratif et financier et le trésorier travailleront à la mise en œuvre d'un format type pour la production des rapports précédemment mentionnés.

3. Audit TPS/TVH

Une situation s'est déjà produite où sur une demande de remboursement de la TPS/TVH, les portions fédérale et provinciale de la demande n'ont pas été bien calculées. Cette erreur s'est produite à cause d'un manque de procédures et de l'enregistrement erroné des taxes sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée dans le grand livre général.

Pour éviter un scénario semblable, il serait utile de confier un mandat d'audit en matière de taxes indirectes à des consultants externes.

14. Devenir de la Fondation

La Fondation du Lycée Claudel est dormante depuis quelques années. En ce moment, les seuls membres de la Fondation sont Sangita Kamblé et le proviseur, comme membre d'office. Selon les membres du CA, il serait dommage d'y mettre fin parce qu'elle pourrait jouer un rôle important pour le Lycée. Il faudrait faire un effort pour la raviver en entrant en contact avec des personnes qui en ont déjà fait partie ou d'autres qui pourraient contribuer à la remettre sur pied.

15. Réforme du bac/ enseignement scientifique/ pré-requis universités canadiennes

Philippe Courjault et Mark-Alexander Schreiweis informent le CA que l'Ambassade de France a effectué une présentation sur la réforme du bac aux universités canadiennes en la présence de plusieurs proviseurs du secteur Amérique. Le Lycée prévoit aussi effectuer une présentation des options envisagées pour valoriser nos enseignements auprès des universités et des familles.





LYCÉE CLAUDEL
L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

16. Proposition pour lever la séance

Proposée : Marta Lamosova

Appuyée : David Haziza

La séance est levée à 00h13.

Le Président du
Conseil d'administration

Le Secrétaire du
Conseil d'administration

